

Panama

Héctor Huertas

Il y a sept peuples autochtones au Panama: les *Ngobe Buglé*, *Briri* et *Naso* (dans la région occidentale) et les *Kuna*, *Embera* et *Wounaan* (dans la région orientale). Au total, ils sont presque 250 mille habitants, ce qui représente 8,4 % de la population totale nationale. Dans la constitution, on reconnaît aux autochtones des droits sur leurs territoires à travers la figure qu'on appelle "région autochtone" (en espagnol "*comarca indigena*"). Aujourd'hui, il y a 5 régions autochtones reconnues, mais le gouvernement a dénié la reconnaissance légale de leurs territoires aux *Nasos*, aux *Bribri*, à une partie de la population *Embera* et *Wounaan*, ainsi qu'à deux populations *Kuna*, qui habitent à la frontière avec la Colombie.

Malgré l'immense richesse en ressources naturelles qui se trouvent dans les régions autochtones, l'appauvrissement parmi la population autochtone est alarmant et honteux, puisque le pays est à la fois caractérisé par des hauts revenus per capita et une grande inégalité de répartition des richesses. Néanmoins, cette année-là les autochtones ont entrepris des initiatives économiques collectives qui leur aident à maintenir leur autonomie.

En ce qui concerne la participation politique, les congrès autochtones sont reconnus comme des institutions de gouvernement autonome, c'est à travers de ceux-ci que les autochtones décident leurs normes internes en toute matière. Quant à la participation politique dans les organismes centraux, tels que les organes du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire, la participation autochtone est pratiquement nulle.

Situation des territoires autochtones

La Constitution reconnaît le droit collectif des autochtones à leurs terres et territoires. Néanmoins, il y a des peuples et communautés autochtones qui ne jouissent pas de cette reconnaissance légale, malgré le fait que les autochtones mêmes ont déposé les documents légaux et techniques nécessaires et réalisé la démarche législative correspondante.

En 2007, l'Etat a organisé une concertation nationale avec des représentants des peuples autochtones, qui a permis de discuter sur l'autonomie des régions autochtones. Néanmoins, le pouvoir exécutif et le parti politique au pouvoir -le Parti Révolutionnaire Démocratique, PRD- ont refusé de discuter sur la possibilité d'une loi en faveur de l'avancement dans la reconnaissance des territoires autochtones qui n'ont pas été encore reconnus, comme c'est le cas des *Naso* (peuple autochtone très vulnérable, puisqu'il n'est constitué que par 2.000 personnes), des *Embera* et des *Wounnan*, des *Ngobes* et des *Bugles* (en Bocas del Toro) et les communautés *Kuna*, qui habitent la forêt qui se trouve à la frontière avec la Colombie. L'attitude du gouvernement ne cherche qu'à permettre l'autorisation de projets très destructifs pour les autochtones et leurs territoires.

Conflits territoriaux

Cette année-ci, la situation des droits humains des peuples autochtones s'est aggravée au Panama: des communautés ont été déplacées, des enfants autochtones ont été emprisonnés et des territoires autochtones ont été détruits.

Le peuple autochtone *Naso* a exigé l'approbation de la loi qui reconnaît leur région. Néanmoins, le gouvernement s'y est opposé à cause de la construction de la *hydroélectrique Bonyic*. Cette œuvre inondera les terres autochtones et fera disparaître la flore et faune terrestres et aquatiques qui sont liées aux styles de vie traditionnels de ce peuple autochtone.

D'ailleurs, le territoire *Naso* comprend, à la fois, au Parc International de l'Amitié et à la forêt protectrice de Palo Seco, qui, tous 2, seront aussi touchés par le projet hydroélectrique. L'entreprise en charge du projet a commencé à ériger les chemins. Les *Naso* se sont opposés à la construction ceux-ci, ce qui a provoqué l'emprisonnement de plus de 10 de leurs dirigeants par plus de 48 heures. De même, le gouvernement national s'oppose à reconnaître Monsieur Valentin Santana en tant que roi des *Naso* et soutient, par contre, monsieur Tito Santana en tant que roi légitime. Ce dernier, d'ailleurs, a été reconnu par le gouvernement d'une manière truquée et illégale et, avec la participation d'une ONG indigéniste, a approuvé la construction de l'hydroélectrique, en contre des intérêts de son peuple.

Par ailleurs, les *Ngobes Bugles* des communautés Valle de Risco, Esperanza, entre autres, (qui habitent dehors de la région *Ngobe*) sont en train d'être déplacés de leurs terres pour permettre la construction des hydroélectriques Chan 75, Chan 140 et Chan 220, construites par l'entreprise transnationale AES - Panama. Ces déplacements sont effectués de manière forcée, comme le démontre le cas de Madame Beker, une autochtone qui a vu sa maison détruite. Pour les *Ngobes* et les *Bugles*, il y a une violation systématique de leurs droits humains, puisque ceux-ci n'ont pas été dûment consultés, en leur déniaient l'exercice de leur droit au libre consentement préalable et éclairé sur ces projets. Quelques-uns de ces projets sont circonscrits dans des projets du "Mécanisme de développement propre" du Protocole de Kyoto.

Au mois de février il y a eu un écoulement de plus de 5.000 barils de pétrole dans la Baie de Chiriqui Grande, ce qui a touché à plus de 50 communautés autochtones qui dépendent de la mer. Cela a produit la pollution des eaux et a touché la santé des autochtones. La responsabilité de cet événement retombe sur l'entreprise Petroterminal de Panama et d'autres transnationales qui se refusent à dédommager les autochtones.

Dans le cas des *Embera* et les *Wounaan*, qui se trouvent à Darien et qui n'ont pas de titre de propriété sur les territoires autochtones, le dépouillement de leurs terres et territoires est une pratique toujours

courante. Les autorités administratives des districts reconnaissent les droits de propriété aux paysans non autochtones sur des territoires autochtones, ce qui cause le dépouillement systématique de leurs terres. La situation des régions autochtones s'aggrave de plus en plus et on trouve dans ces cas de violation à leurs autonomies et leurs territoires de la part du gouvernement.

D'autre part, la région *Ngobe Bugle* est fortement touchée par les industries minières et le tourisme. Dans les cas des minières, l'Etat a octroyé une concession à l'intérieur de cette région -celle de Cerro Pelado- à l'entreprise transnationale Aurum Esploration Inc. Les communautés autochtones y ont protesté très véhémentement, puisque le gouvernement panaméen n'a pas obtenu le libre consentement préalable et éclairé de la part des communautés autochtones pour ce projet. D'ailleurs, dans le secteur de Ño kribo de cette région, on s'est opposé au contrat avec la transnationale Damani Beach S.A., qui a été signé par quelques dirigeants autochtones de la région, mais qui sont accusés de ne pas accomplir avec la législation autochtone de la région, ainsi qu'avec le libre consentement préalable et éclairé du Congrès Général *Ngobe Bugle*.

La région autochtone *Embera et Wounnan* subi de manière indirecte la situation d'instabilité de la "sœur République" de Colombie. Les plaintes sur la violation des droits humains des communautés autochtones de la part de la police frontalière restent impunies à cause du manque d'accès des autochtones au système judiciaire panaméen. Par ailleurs, on ne fournit pas de l'aide humanitaire aux autochtones qui cherchent se réfugier au Panama, dû au conflit armé, et ils sont donc déportés en Colombie.

Il y a trois régions autochtones *Kunas* reconnues par la loi. La région autochtone *Kuna Yala* réclame un élargissement de son territoire de plus de 7.000 hectares, une surface que les communautés possèdent de manière ancestrale, mais qui est dehors des limites de la loi connue comme Santa Isabel. Le Congrès *Kuna* a déposé les plaintes respectives, néanmoins, la réaction du gouvernement est ambigu. Il se réunit, d'un

côté, avec les autochtones pour leur offrir une solution prétendue à la problématique et, de l'autre, il reconnaît de titres de propriété sur ces terres-là en faveur d'autres particuliers. Dans cette année-ci, les communautés *Kuna* ont réalisé leurs travaux communautaires sur ces terres-là et le gouvernement local a présenté des plaintes qui accusaient les autochtones d'avoir commis de crimes.

En outre, il y a de transnationales qui profitent du conflit entre le gouvernement et les *Kunas* et promeuvent la vente de terres autochtones en conflit à des marchés d'Amérique du Nord et Europe.

Dans le cas de la région autochtone *Kuna* de Madungandi, la violation des droits humains est intolérable. En prétextant une situation de besoin et en complicité avec le gouvernement, les paysans continuent à envahir les terres de la région autochtone. Cela malgré les plaintes que le Congrès a déposées auprès des institutions administratives et judiciaires. A cause d'un prétendu technicisme juridique, il n'existe pas une autorité qui puisse faire valoir leurs droits. De plus, le gouvernement a refusé la nomination de l'autorité administrative dans la région autochtone, nonobstant l'appel lancé par le Congrès pour l'urgent nomination de cette institution, en maintenant ainsi aux autochtones en état de manque de défens juridique et en permettant l'invasion de leurs terres.

En octobre de cette année-ci, les autochtones de Madungandi ont réalisé une protestation pacifique dans leurs territoires, mais ils ont été réprimés par la Police nationale avec des perdreaux et du gaz lacrymogène, qui ont affecté de femmes et des enfants; de même, on a arrêté de manière illégale à plus de 100 autochtones.

Héctor Huertas est avocat *Kuna*. Pour plus de 20 ans il a été impliqué dans la négociation de lois en faveur des peuples autochtones au Panama et participé dans les procès internationaux dans les Nations unies et de l'Organisation des Etats américains.

Source : *El Mundo Indigena* 2008,
traduction GITPA, Véronica Gonzalez.